



Compte rendu du CTPL du 12/05/2009

## **RAPPORT D'ACTIVITE, FORMATION PROFESSIONNELLE, JOURS COMPTABLES, DIVERS**

### **RAPPORT D'ACTIVITE 2008 :**

Ce document d'une quarantaine de pages sera mis en ligne prochainement sur Magellan. Il détaille les activités, les résultats des services du Trésor dans le département, ainsi que les moyens mis en place pour améliorer l'efficacité des agents.

Bref !!! c'est un magnifique outil de propagande et d'autosatisfaction générale où tout le monde est parfait. Comme le souligne M. le TPG « *le bilan de gestion [...] est largement positif : le mérite et la fierté en revient à chacun de vous* ».

Néanmoins, ce livret fait l'impasse sur les difficultés rencontrées par les agents dans leur poste, le stress au travail, et le sous effectif bien que « *le réseau [soit] doté de moyens humains importants* ».

**La CGT a indiqué l'importance du découvert de près de 5000 jours, compensé par l'équipe de renfort (+ de 3000 jours) et les vacataires (3836 jours), qui sous entend des moyens humains, en personnel titulaires, insuffisants.** M. Le Président répond que le découvert est dû aux absences (hors congé et ARTT) qui ne sont pas quantifiables. Cependant, le rapport n'indique pas non plus les personnes qui écrètent toutes les semaines ou tous les mois, ceux qui ne prennent pas leurs congés annuels en totalité de peur de ne pas pouvoir finir le travail à temps, etc...

Dans ce rapport d'activité que vous découvrirez dans Magellan, vous trouverez en annexe le tableau des effectifs où le solde positif ou négatif des jours travaillés n'apparaît pas. Nous avons calculé ces soldes. Ainsi, on constate que la sous-estimation en besoin de personnel de Nîmes Trésor et Gard Amendes est compensée par l'utilisation massive d'emploi de vacataires. Que certains postes ont des soldes négatifs importants : Aramon (- 93 jours), Bagnols (- 198), Nîmes CHU (-67), Pairie (- 325), Pont St Esprit (- 71), Remoulins (- 194), Roquemaure (- 78) et Vezénobres (- 161).

**Il semble que le passage à Hélios pénalise les postes qui subissent des absences. De plus, certains postes tirent mieux que les autres leur épingle du jeu... Certains chefs de poste sont ils plus habiles pour obtenir les faveurs de la direction ? Ou d'autres arrivent ils à faire tourner leur poste en faisant perdre des heures par écrêtement à leur personnel ?**

## Bilan 2008 et perspectives 2009 de la formation professionnelle

Passons sur le détail des chiffres qui bien qu'intéressant ont tendance à alourdir le texte. La formation professionnelle 2008 s'oriente sur 3 grands thèmes : collectivités locales, recouvrement et bureautique.

Pour 2009, des nouveautés apparaissent qui concerneront tous les agents :

- une formation pour un nouvel outil « *collaboratif* », terme officiel, de messagerie qui doit remplacer Outlook pour le Trésor et la messagerie des agents des impôts.
- Une autre concernant le déploiement d'OpenOffice (traitement de texte et tableur qui remplace Word et Excel).
- Enfin des formations communes entre Trésor et Impôts pour apprendre et comprendre nos métiers réciproques.

**D'ailleurs, concernant la fusion nous apprenons avec joie que les journées d'information sur la Fusion, les grandes messes, sont comptabilisées en jours de formation. Une propagande qui diminue d'autant la possibilité de véritable formation pour les agents du département. Proprement scandaleux !!!**

On souligne la faiblesse de la formation pour l'accueil fiscal unique (2 j). M. Le TPG indique qu'il faudra « *faire jouer la solidarité* » et « *ne nous stressons pas avant ...* »

### Questions diverses :

Jours comptables les 13/07/09 et 2/11/09 pour tous les postes comptables. A partir du 1/01/2010, l'ensemble des agents de la DGFIP bénéficieront d'une autorisation d'absence annuelle supplémentaire en remplacement des jours comptables supprimés.

**Merci M. le ministre !!!**

Enfin à compter du 1/07/09, l'écrêtement de 8h hebdomadaire pour les postes concernés passera à 12h mensuelle pour uniformiser le réseau.

**Cela permettra aux agents qui le souhaitent de travailler plus pour gagner autant.**

**Vos élus en CTPL : André PAUTET et Cyril BENOIT**

<b>Solidaire, pas solitaire : c'est ça la CGT !</b> <b>Je participe, je me syndique !</b>		
Nom : _____	Prénom : _____	
Grade : _____	Echelon : _____	Temps partiel : _____%
Poste ou service : _____		
Adresse mail : _____		Téléphone : _____
date : _____	signature : _____	